

**Assemblée générale**

Distr. générale
1^{er} décembre 2006
Français
Original : anglais

Dixième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée
et dans le reste du territoire palestinien occupé****Lettre datée du 28 novembre 2006, adressée à la Présidente
de l'Assemblée générale par la Chargée d'affaires par intérim
de la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

En ma qualité de Présidente du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés à New York, j'ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions du paragraphe 12 de la résolution ES-10/16 du 17 novembre 2006, la reprise de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale aux fins de l'examen de la question intitulée « Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé », et en particulier du rapport du Secrétaire général sur le registre des dommages causés par l'édification d'un mur par Israël dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est (A/ES-10/361).

L'Ambassadrice,
Chargée d'affaires par intérim,
Présidente du Bureau de coordination
du Mouvement des pays non alignés
(Signé) Ileana **Nuñez Mordoche**

